



Aubervilliers, le 12 janvier 2016

### **Aubervilliers compte désormais 82 500 habitants**

Comptabiliser les habitants pour mieux adapter les besoins de la population est l'objectif premier du recensement organisé chaque année par l'INSEE. C'est aussi pour la Commune une donnée indispensable permettant la mise en œuvre d'actions locales efficaces.

Alors que l'INSEE comptabilise au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 78 129 habitants sur la commune d'Aubervilliers, l'expertise du répertoire d'immeubles localisés (RIL) réalisée par l'Observatoire de la vie locale au cours de l'été 2015 a permis de dénombrer 1877 nouvelles constructions (soit environ 4500 personnes) et 375 logements non répertoriés dans le parc ancien (soit un apport additionnel d'environ 900 personnes).

Si cette population n'est pas prise en compte dans le calcul de la population légale de l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 4 500 personnes sont pourtant bien présentes sur le territoire, une augmentation qui nécessite de ce fait des équipements supplémentaires, des places dans les écoles.

Dans un même temps et alors que la population d'Aubervilliers augmente, le montant des dotations de l'Etat, calculé sur la base du nombre d'habitants, continue de baisser de manière drastique.

Face à ce constat, le maire d'Aubervilliers, Pascal Beudet a interpellé le président de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (CNEP) dans un courrier en date du 1<sup>er</sup> octobre 2015. Il y informe des importants travaux menés par l'Observatoire et sollicite la Commission afin qu'elle puisse intégrer ses conclusions dans le calcul d'un nouveau chiffrage de la population.

Dans sa réponse en date 19 novembre 2015, le Président de la CNEP s'est engagé, via une procédure spéciale, à une prise en compte de la situation actualisée du parc de logements anciens d'Aubervilliers en intégrant 900 habitants supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La Municipalité se félicite de cette décision mais estime regrettable cependant que la méthode du calcul de la population légale, fixée par la loi du 27 février 2002 exclue jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018 les 4 500 habitants issus des nouvelles constructions.

D'ores et déjà, la commune compte 82 500 habitants, c'est pourquoi la Municipalité décide de rendre officiel ce chiffre et s'attachera à le mentionner sur l'ensemble de ses documents.

La Municipalité